

Arrêté N°2023 - 375

**Réglementant la circulation et le stationnement dans le cadre de travaux de réparation de fuite sur branchement (canalisation d'eau potable), à la rue Simon RADEGONDE,**

**Du mercredi 05 avril au vendredi 07 avril 2023**

**Le Maire de la Ville du Gosier, Monsieur Cédric CORNET,**

**Vu** la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des collectivités locales ;

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L. 2212-1, L. 2212-2 et L. 2212-5 ;

**Vu** le Code de la Sécurité Intérieure et notamment l'article L. 511-1 ;

**Vu** le Code Général de propriété des personnes publiques, notamment ses articles L. 2122-1, L. 2122-2 et L. 2122-3 ;

**Vu** le Code Pénal, notamment l'article R. 610-5 ;

**Vu** le Code de la Route ;

**Vu** l'arrêté interministériel du 24 novembre 1967 modifié relatif à la signalisation des routes et autoroutes ;

**Considérant** la demande en date du 04 avril 2023, présentée par l'entreprise Aqua TP représentée par Monsieur CUNY le chargé de travaux, dans le cadre de travaux de réparation de canalisations d'eau potable, à la rue Simon RADEGONDE, du mercredi 05 avril au vendredi 07 avril 2023 ;

**Considérant** que l'entreprise AQUA TP a été missionnée par le SMGEAG ;

**Considérant** la permission de voirie délivrée par la mairie du Gosier ;

**Considérant** que pour des raisons de sécurité, il y a lieu de réglementer la circulation et le stationnement des véhicules à la rue Simon RADEGONDE, du mercredi 05 avril au vendredi 07 avril 2023 ;

**Considérant** qu'il appartient à l'autorité municipale de prendre les dispositions pour assurer le maintien de l'ordre, de la tranquillité et de la sécurité publics sur le territoire communal ;

## ARRETE

**Article 1** - La circulation sera réglementée à la rue Simon RADEGONDE, du mercredi 05 avril au vendredi 07 avril 2023, de 08h à 16h :

- Elle sera temporairement interdite
- Une exception sera faite aux riverains de la zone, en tenant compte de l'avancée des travaux.

Des déviations sont possibles :

- Sortie rue de la plage vers boulevard du Général De Gaulle
- Sortie rue Simon Radegonde côté Parc paysager du Calvaire vers boulevard du Général De Gaulle ou avenue de Montauban

**Article 2** - Le stationnement des véhicules légers et des poids lourds sera interdit de part et d'autre de la chaussée pendant toute la durée des travaux.  
Seuls les véhicules affectés au chantier seront autorisés à stationner sur toute la zone de travaux.

**Article 3** - La mise en place de la signalisation réglementaire est à la charge de l'entreprise AQUA TP.

**Article 4** - L'entreprise s'engage à la remise en état de la chaussée dans les conditions prévues par la permission de voirie délivrée par le gestionnaire du réseau routier.

**Article 5** - Tout manquement aux dispositions du présent arrêté donnera lieu à des peines prévues par l'article R. 610-5 du Code Pénal.

**Article 6** - Le présent arrêté est notifié à Monsieur Cyrille CUNY, le conducteur de travaux de l'entreprise Aqua TP.

Une ampliation est transmise pour chacun en ce qui le concerne à :

- Monsieur le Directeur Territorial de la Police Nationale,
- Monsieur le Sous-Préfet,
- Monsieur le Directeur de la Police Municipale du Gosier.

Fait à Gosier, le **11 AVR. 2023**

Le Maire,  
Cédric CORNET



Manque Permis de voirie D'S



### Demande d'arrêté de police de la circulation

Code de la route L411-1 à L411-7  
Code général des collectivités territoriales L2213-1 à L2213-6.1

cerfa  
N° 14024\*01

Gestionnaires des réseaux routiers

Le demandeur Particulier  Service public  Maître d'œuvre ou conducteur d'opération  Entreprise

Nom : AQUA SP Prénom :

Dénomination : Représenté par : M. CUMY

Adresse Numéro : 27 Extension : Nom de la voie : ZAC DE BEAUSOULZ

Code postal 97112 Localité : BAIE RAHAULT Pays : GUADELOUPE

Téléphone 0690683810 Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :

Courriel : cumy @ aquasp.fr

Si le bénéficiaire est différent du demandeur

Nom : Prénom :

Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie :

Code postal Localité : Pays :

Téléphone Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :

Courriel :

#### Localisation du site concerné par la demande

Voie concernée : Autoroute n° Route nationale n° Route départementale n° Voie communale n°

Hors agglomération  En agglomération

Point de Repère (PR) routier d'origine d'application : + Point de Repère (PR) routier de fin d'application : +

Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie : Rue Radegonde

Code postal 97190 Localité : LE GOSIER

#### Nature et date des travaux

Permis de voirie antérieure : Oui  Non  Si oui indiquer la référence :

Description des travaux :

Reparation de fuite d'eau sur branchement au urgence pour le SMGEAG

Date prévue de début des travaux : 05 04 2023 Durée des travaux (en jours calendaires) : 3

#### Réglementation souhaitée

Durée de la réglementation (en jours calendaires) : 3 Date de début de réglementation 05 04 2023

Restriction sur section courante  Restriction sur bretelles

Sens de circulation concerné : Deux sens de circulation  Sens des Points de Repères (PR) croissants

Sens des Points de Repères (PR) décroissants  Fermeture à la circulation

Basculement de circulation sur chaussée opposée

Circulation alternée : Par feux tricolores  Manuellement

Restriction de chaussée :

Neutralisation de la bande d'arrêt d'urgence (BAU)  Empiètement sur chaussée  largeur de voie maintenue

Suppression de voie  nombre de voie(s) supprimée(s) 1

Interdiction de

<b>Circuler</b>	<b>Stationner</b>	<b>Dépasser</b>
Véhicules légers <input checked="" type="checkbox"/>	véhicules légers <input type="checkbox"/>	véhicules légers <input type="checkbox"/>
poids lourds <input checked="" type="checkbox"/>	poids lourds <input type="checkbox"/>	poids lourds <input type="checkbox"/>

Vitesse limitée à :  km/h  
 Itinéraire de déviation (à préciser par sens) :  
 \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_

Autres prescriptions :  
 \_\_\_\_\_  
**BARRAGE DE LA RUE ENTRE 21100 ET 17100**  
**(VOIR PLAN)**

La pose, le maintien ou le retrait de la signalisation spécifique au chantier sont effectués par :

Le demandeur  Une entreprise spécialité

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_  
 Dénomination : \_\_\_\_\_ Représenté par : \_\_\_\_\_  
 Adresse Numéro : \_\_\_\_\_ Extension : \_\_\_\_\_ Nom de la voie : \_\_\_\_\_  
 Code postal  Localité : \_\_\_\_\_ Pays : \_\_\_\_\_  
 Téléphone  Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :   
 Courriel : \_\_\_\_\_@\_\_\_\_\_

Pièces jointes à la demande

Afin de faciliter la compréhension et l'instruction du dossier, la demande d'arrêtés est accompagnée d'un dossier comprenant :

Une notice détaillée avec notamment l'évaluation de la gêne occasionnée au usagers

Plan de situation 1/10 ou 1/20 000<sup>ème</sup>  Plan des travaux 1/200 ou 1/500<sup>ème</sup>  Schéma de signalisation

Itinéraire de déviation 1/2 000 ou 1/5 000<sup>ème</sup>

J'atteste de l'exactitude des informations fournies

Fait à : ... Le : **04 04 2023**

Nom : **CUNY** Prénom : **Cyrille** Qualité : **AIDE CONDUCTEUR DE TRAVAIL**

03 AVR. 2023